



HAL
open science

Master Économie, gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie, gestion. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040159

HAL Id: hceres-02040159

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040159v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Economie et gestion

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie et gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA140007313

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis (Saint-Denis) ; Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Economie et gestion* (EG) est destinée à donner aux diplômés une formation approfondie en économie, gestion, langues (anglais en général mais aussi d'autres langues), avec un accent mis sur l'étude des institutions. De nature pluridisciplinaire, elle est proposée en restructuration et offre cinq spécialités, à double finalité recherche et professionnelle : *Conseil en organisation et management du changement* (COMC), *Langues étrangères appliquées au commerce international* (LEACI), *Marchés, institutions, finance* (MIF), *Economie et management de projets publics et privés* (EM3P), *Histoire de la pensée économique* (HPE). Cette dernière spécialité est la seule à finalité recherche, co-habillée et portée par l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, et présentée comme telle dans le dossier (la convention entre les deux établissements est jointe au dossier). La mention regroupe les formations en économie et gestion de l'établissement, ce qui assure une bonne visibilité de l'offre ; elle a des collaborations avec d'autres domaines des sciences humaines comme les langues et la sociologie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les spécialités apportent, avec des spécificités propres clairement exposées, des connaissances et des outils de compréhension des phénomènes économiques et sociaux, des capacités d'analyse de l'impact de mesures politiques et d'évaluation des situations socio-économiques. Les enseignements, volumes horaires et crédits européens attribués sont pertinents pour l'ensemble des spécialités. L'acquisition de compétences professionnelles est mutualisée (cours,



conférences, préparation au stage ou au mémoire,...) et passe par la rédaction de notes et de rapports d'études, la préparation de présentations orales, la maîtrise de l'animation de réunions, l'introduction à la rédaction d'un curriculum vitae (CV), d'une lettre de motivation ou de recherche d'emploi, l'obligation de réaliser des stages en première et seconde années de master (M1 et M2). Les recommandations de la précédente expertise AERES vers plus de professionnalisation ont ainsi été prises en compte. Les compétences transversales communes concernent la possibilité de présenter le CLES niveau 1 et 2 (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur). La formation est structurée à partir d'un tronc commun d'enseignements fondamentaux en M1 et des mutualisations cohérentes facilitant l'orientation vers les différentes spécialités possibles de M2. Les spécialités sont offertes en formation initiale ou continue, et pour certaines en alternance (avec un aménagement de l'organisation annuelle) ; les validations d'acquis sont possibles. Des dispositifs adaptés sont proposés aux étudiants handicapés.

La mention a un caractère pluridisciplinaire avec une solide base en économie, en gestion, en langues (anglais en général, mais aussi d'autres langues pour la spécialité LEACI avec l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe, le russe) et avec un accent mis sur les institutions, ce qui lui confère une originalité certaine par rapport aux formations voisines en France. Elle est adossée à plusieurs unités de recherche, principalement le Laboratoire d'économie dionysien (LED, EA 3391) et des équipes en sociologie (CRESPPA - Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, UMR 7217) et en langues. Elle est parfaitement insérée dans son environnement local, régional et dans son bassin d'emploi ; elle bénéficie d'une visibilité différenciée à l'international (candidatures d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants en stages à l'international, obtention d'emplois à l'étranger pour certains des diplômés). Les partenariats avec les milieux professionnels sont nombreux et spécifiques à chaque spécialité : interventions dans les enseignements et conférences professionnelles, accueil de stagiaires, offres d'emploi, financement de thèses. En revanche, les informations sur les échanges internationaux sont lacunaires (en dehors des stages et de l'accueil d'intervenants académiques ou professionnels invités) ; aucun lien institutionnel n'est mentionné en dehors d'accords avec les universités de Macerata (Italie) et de Lausanne (Suisse) pour la spécialité recherche HPE.

La mention est globalement attractive avec des variantes selon les spécialités ; les étudiants viennent essentiellement de licences d'Economie et gestion, d'AES (Administration économique et sociale), de sociologie et de langues ainsi que de l'étranger (Algérie, Chine). La lecture du dossier est difficile, certaines informations (notamment les tableaux d'indicateurs) n'étant fournies que dans le document d'autoévaluation. Peu d'éléments sont donnés sur les candidatures reçues ; toutefois, l'ouverture du diplôme en alternance en a accru l'attrait pour des reprises d'études. Les taux de réussite fournis dans le dossier (autoévaluation) sont variables selon les spécialités mais des faiblesses existent, en raison souvent de la difficulté à trouver un stage. Les diplômés trouvent des emplois cohérents avec les compétences acquises. Si dans chaque spécialité les diplômés qui ont d'excellents résultats peuvent prétendre à une poursuite en doctorat, aucune information chiffrée n'est disponible.

L'équipe pédagogique de l'ensemble des spécialités de la mention, fournie dans le dossier est de qualité. Elle révèle la diversité de leurs domaines couverts (économie, gestion, langues, sociologie) et la présence notable de professionnels ; la distribution des profils de qualification des académiques et les profils d'expériences des professionnels reflètent parfaitement les contenus des enseignements. L'admission en M1 est décidée sur dossier, sur dossier et entretien en M2 aux fins d'orientation vers l'une des cinq spécialités. L'évaluation par les étudiants des enseignements, de leur organisation, de l'encadrement des stages et mémoires, est organisée de façon anonyme au sein de chaque spécialité ; les résultats sont présentés aux étudiants, à l'équipe de direction et aux professionnels intervenant dans la formation. Un conseil de master, constitué des responsables de la mention et des spécialités, d'enseignants et de professionnels, est réuni une fois par an afin de dresser un bilan et décider des orientations à donner sur la base des évaluations des enseignements et des retours du monde socio-économique. Aucune information n'est fournie sur les aspects administratifs. Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et ADD (Annexe descriptive au diplôme) sont très éclairantes sur les compétences acquises et les types d'emplois auxquels la formation prépare. Le suivi des diplômés reste une faiblesse du fait de l'absence d'un réseau des anciens qui collecterait, pour les responsables pédagogiques, de l'information sur les cursus professionnels. Au niveau des spécialités (hors HPE), les informations sont très insuffisantes concernant le pilotage.

● Points forts :

- La mention est cohérente, caractérisée par une ouverture large sur des spécialités originales, attractives et complémentaires relevant de l'économie et de la gestion, et marquée par des collaborations heureuses en langues et en sociologie.
- La diversité des licences d'origine (économie, gestion, administration économique et sociale, langues appliquées, sociologie) fournit un public aux connaissances variées, disposant d'un large choix de spécialités en master.
- Les dispositifs de préparation à la vie professionnelle sont très élaborés, innovants et permettent une insertion dans l'emploi dans de bonnes conditions.
- Une insertion dans le bassin d'emploi local et régional, avec quelques possibilités à l'étranger.



- Points faibles :
 - Le suivi d'un public hétérogène est insuffisant en raison d'une absence de modules ou dispositifs pédagogiques d'intégration (mises à niveau dans certaines disciplines).
 - Les taux de réussite sont faibles dans certaines spécialités (en particulier EM3P), en liaison avec la difficulté à trouver des stages (obtention tardive ou absence de stage).
 - Les partenariats internationaux institutionnalisés et/ou leur visibilité (en dehors des spécialités LEACI et MIF) ne sont pas suffisamment développés.
 - La structure du dossier est incommode du fait que des d'informations importantes pour l'expertise ne sont données que dans le document d'autoévaluation (les tableaux d'indicateurs notamment).
 - Aucun pilotage particulier n'est mentionné concernant les spécialités hors HPE.

Recommandations pour l'établissement

L'accroissement des taux de réussite, en M1 comme en M2, est un objectif indispensable. Une révision des procédures d'orientation en M1, un accompagnement plus intense à la recherche de stage en M2 et le respect de leur durée sur une année académique pourraient limiter les échecs au diplôme au bout d'une seule année d'études. L'alternance mériterait d'être développée de même que les partenariats internationaux au-delà des avancées déjà réalisées par les spécialités LEACI et MIF. La mise en place et le développement d'un réseau de diplômés, source d'offres de stages, de recrutements potentiels et d'intervenants professionnels, fournirait un outil précieux aux responsables pédagogiques.

L'amélioration du pilotage de la mention devrait pouvoir assurer une orientation plus active en M1 et contribuer à réduire les disparités d'insertion professionnelle constatées entre spécialités.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Conseil en organisation et management du changement (COMC)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité bi-disciplinaire (gestion - sociologie), commune aux mentions *Economie et gestion* et *Sociologie et anthropologie*, à double finalité recherche et professionnelle, mais essentiellement axée sur la seconde, a pour objectif de former des cadres accompagnant le changement au sein de différentes catégories d'entreprises et d'organisations par le biais d'audits, du conseil, de la gestion des ressources humaines, et de la mise en place d'une démarche qualité (établissement d'un diagnostic, construction d'outils de pilotage, conduite d'audits). Elle est ouverte aux étudiants issus d'une formation en économie mais aussi à ceux titulaires d'un M1 de sociologie. Le caractère professionnalisant du diplôme est renforcé depuis 2009 avec l'ouverture en alternance du M2. La possibilité de formation continue permet aux candidats déjà insérés dans le milieu professionnel d'évoluer dans leur emploi. Le parcours recherche comporte un séminaire de méthodologie de la recherche et un atelier d'écriture de mémoires et permet aux étudiants de poursuivre vers un doctorat de gestion ou de sociologie.

- Appréciation :

La dimension bi-disciplinaire de la spécialité apparaît dans la collaboration de gestionnaires et de sociologues. Les compétences et connaissances attendues concernent l'analyse des organisations, les conduites d'études et de projets, la conduite et l'accompagnement du changement, la gestion de projet, l'audit interne et le consulting. La formation professionnelle, élément important de la spécialité, est mutualisée (cf. la présentation de la mention). Le stage impose de réaliser une mission précise terminée par la rédaction d'un rapport liant des enseignements théoriques et pratiques. Il permet d'acquérir des compétences soigneusement détaillées dans le dossier, utiles à une entrée efficace et professionnelle dans l'emploi. Le parcours est offert en formation initiale et continue ainsi qu'en alternance ou à la suite du dispositif de VAE (validation des acquis de l'expérience). Ces deux dernières possibilités ont un grand succès auprès de candidats intéressés par une reprise d'études ou par une mise à jour de leurs connaissances et qualification. Aucun partenariat à l'international n'est évoqué.

La spécialité bénéficie d'une bonne visibilité dans le monde professionnel et est bien insérée dans son bassin de recrutement (local et régional) ; 81 % des diplômés trouvent un emploi dans les six mois (enquête de mars 2010) en parfaite adéquation avec les compétences acquises. Un annuaire des anciens est progressivement mis en place, source précieuse d'information pour des stages, des emplois mais aussi d'éventuels intervenants professionnels. L'intranet permet la diffusion d'informations tout au long de la scolarité. Les poursuites en doctorat ne sont pas mentionnées.

Aucun pilotage particulier n'est mentionné en dehors de celui de la mention *Economie et gestion*, de même pour ce qui concerne les modalités de recrutement et les procédures d'évaluation des enseignements. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (en gestion et sociologie) et de professionnels. Aucun élément particulier n'est fourni sur la mobilité internationale des étudiants.



- Points forts :
 - La spécialité est originale, solide et bien construite avec des enseignements théoriques de qualité répondant aux besoins des employeurs et des étudiants. Un fort accent est mis sur la dimension professionnelle.
 - La formation est visible, aisément lisible, attractive ; ses diplômés s'insèrent aisément dans l'emploi.
 - L'ouverture en alternance et en formation continue assure une forte attractivité, une dynamique et des partenariats durables avec les entreprises.
 - Le parcours recherche permet un accès en doctorat de sociologie ou de gestion.
- Points faibles :
 - La dimension internationale est inexistante.
 - Les informations concernant le mode d'évaluation et l'implication des étudiants sont absentes.
 - L'équipe pédagogique de la spécialité n'apparaît pas clairement.
 - Le dispositif spécifique de pilotage de la spécialité (conseil de perfectionnement) est inexistant.
 - Aucun élément n'est fourni sur les possibilités d'échanges internationaux.

Recommandations pour l'établissement

L'ouverture à l'enseignement en alternance et en formation continue devrait être poursuivie. Un dispositif de pilotage spécifique à la spécialité, impliquant les étudiants, permettrait de faire évoluer le diplôme. L'ouverture à l'international donnerait des possibilités de mobilité pour les étudiants. Ce serait aussi une opportunité pour diffuser les connaissances et compétences construites au fil des années par les intervenants académiques et professionnels.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Langues étrangères appliquées au commerce international (LEACI)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, essentiellement à finalité professionnelle, est pluridisciplinaire (économie, gestion, langues) et forme des cadres destinés à travailler dans le commerce et le marketing international afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de projets de développement à l'international. Un partenariat est établi avec le Conseil du commerce extérieur.

- Appréciation :

La spécialité s'appuie sur un enseignement approfondi en langues (minimum deux langues au-delà du français) et met l'accent sur les aspects techniques du commerce, du transport et du marketing. La maîtrise de logiciels de traitement de données complète la formation. Les cours de M2 sont spécifiques, les éléments de professionnalisation sont mutualisés (cf. la présentation de la mention), la place des stages en M1 et M2 est soigneusement présentée. Ces derniers fournissent l'occasion aux étudiants de se former aux logiciels spécifiques aux métiers du commerce extérieur.

La formation est attractive et sélective (promotions de 35 étudiants maximum) issus de la licence LEA (Langues étrangères appliquées). Peu d'informations sont fournies sur le devenir des diplômés ; une enquête mise en place par le responsable de la spécialité a obtenu peu de réponses (des informations lacunaires sont fournies dans le dossier annexe : exemples de postes occupés). Un réseau des anciens se met en place. Les étudiants font des stages à l'étranger, mais aucun partenariat institutionnel particulier n'est mis en place.

Aucun pilotage spécifique n'est mentionné en dehors de celui de la mention, de même pour ce qui concerne les modalités de recrutement et les procédures d'évaluation des enseignements. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

- Points forts :

- La spécialité est originale dans son contenu, de grande qualité et bien ciblée sur les organisations internationales ; la présentation de la maquette est parfaitement lisible.
- La collaboration de long terme développée avec les Conseillers du commerce extérieur est un atout réel pour le diplôme.
- Les diplômés sont recherchés et appréciés par les entreprises ayant des projets de développement à l'international. La maîtrise de deux ou trois langues étrangères est un plus certain.

- Points faibles :

- La possibilité de présenter différents certificats en langues reconnus mondialement ne semble pas utilisée (TOEIC - Test of English for International Communication ; TOEFL - Test of English as a Foreign Language ; BULATS - Business Language Testing Service ; ...).
- Les taux de réussite sont faibles (55 à 60 %) et liés à la soutenance de stage (soutenance absente ou tardive).
- Le dispositif spécifique de pilotage est inexistant.
- L'absence d'un réseau des diplômés constitue un handicap pour les responsables pédagogiques et ne rend pas visible le parcours professionnel des anciens diplômés.
- Les possibilités de formation en alternance ne sont pas exploitées.



Recommandations pour l'établissement

Une réflexion mériterait d'être menée sur l'organisation pratique des stages afin de garantir la soutenance du mémoire avant la fin de l'année académique et d'améliorer les taux de réussite en M2. La construction d'un réseau et d'un annuaire des anciens apporterait un plus à la formation. La possibilité de présenter plusieurs tests en langues, permettant d'obtenir des certifications, devrait être offerte aux étudiants afin qu'ils puissent les mobiliser lors de leur entrée sur le marché du travail. En outre, la formalisation d'un partenariat (signature d'une convention) pourrait être envisagée avec les Conseillers du Commerce Extérieur

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Marchés, institutions, finance (MIF)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, à finalité professionnelle et recherche, existe depuis 2009 et est destinée à former des acteurs du système financier et bancaire. Les compétences opérationnelles sont acquises dans différents domaines spécifiques à la spécialité à l'occasion du stage dans une institution ou un établissement financier. La spécialité est ouverte en formation initiale et en formation continue aux salariés souhaitant évoluer dans leur emploi.

- Appréciation :

La spécialité assure un équilibre entre les aspects scientifiques et professionnels. Elle fournit aux diplômés des bases théoriques solides dans les domaines de la banque, de l'assurance, des marchés et des institutions financières, avec une approche analytique et comparative. L'approche professionnelle est assurée par la présence de professionnels, en particulier d'anciens diplômés, intervenant dans des cours, conférences ou suivant des projets tutorés et des ateliers. Un certain nombre d'étudiants trouvent des stages auprès d'organismes français à l'étranger. La construction de partenariats (locaux, régionaux, internationaux) est en cours de discussion.

Dans les différents documents disponibles, une confusion est entretenue avec l'ancienne spécialité *Economie des institutions territoriales et financières* (EITF) qui regroupait les actuelles spécialités EM3P et MIF. De la comparaison des effectifs entre M1 (100 étudiants) et M2 (25 étudiants), il résulte l'impression d'une grande sélectivité à l'entrée en M2. La spécialité étant de création récente (2009), aucune information n'est donnée sur le devenir des diplômés. Le dossier mentionne que la création d'une association d'anciens diplômés est en préparation.

Aucun pilotage particulier n'est mentionné en dehors de celui de la mention, de même pour ce qui concerne les modalités de recrutement et les procédures d'évaluation des enseignements. L'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs et professionnels) est présentée globalement au niveau de la mention ; dans la spécialité, les enseignants assurent 66 % des volumes horaires des enseignements.

- Points forts :

- La formation offre de solides enseignements théoriques et est attractive en M1.
- L'appui sur des professionnels de qualité et la diversité de leurs interventions est un dispositif de grand intérêt.

- Points faibles :

- Les taux de réussite sont faibles (55 à 60 %) et liés à la soutenance de stage (soutenance absente ou tardive).
- La forte réduction des effectifs entre M1 et M2 n'est pas analysée.
- Les relations avec les diplômés, malgré la restructuration, ne sont pas entretenues.
- Il n'existe pas de dispositif spécifique de pilotage.
- Une ouverture à l'international, possible grâce aux opportunités de stages à l'étranger, n'est pas matérialisée.



Recommandations pour l'établissement

Au sein d'un dispositif de pilotage spécifique à la spécialité, une réflexion mériterait d'être menée sur l'organisation pratique des stages afin d'en garantir la soutenance avant la fin de l'année académique et ainsi d'améliorer les taux de réussite en M1 comme en M2. La création d'un réseau à partir des anciens diplômés offrirait de réelles opportunités (visibilité du diplôme, possibilités de stages, d'emplois ; ressources en intervenants potentiels ; ...). Une réflexion pourrait être engagée au sein du PRES Paris - Lumière pour l'ensemble des filières financières.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Economie et management de projets publics et privés (EM3P)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de former les futurs professionnels à la gestion de programme ou de projet, auxquels seront confiées des responsabilités de coordination et d'animation de projets socio-économiques au sein d'organisations publiques ou privées, d'entreprises ou d'associations. Elle permet l'acquisition de savoir-faire professionnels ayant trait à l'élaboration, l'évaluation, le financement et la coordination de projets socio-économiques.

- Appréciation :

Le contenu des enseignements théoriques (spécifiques ou mutualisés avec la spécialité MIF) et professionnels (totalement mutualisés au sein de la mention) est clairement présenté et révèle l'adéquation avec les objectifs attendus. Le dossier mentionne la possibilité de développer la formation en alternance. Il n'est pas fait état de partenariats particuliers au niveau local ou régional, ni d'échanges internationaux.

Les taux de réussite restent faibles (de 42 à 52 % en M2). Il est indiqué dans le dossier que la spécialité bénéficie d'une réputation de qualité et de professionnalisme auprès des partenaires professionnels. Une enquête qualitative sur les deux dernières promotions fournit des informations parcellaires. Il semble que 45 à 55 % des diplômés sont embauchés à la suite de leur stage (bassin de recrutement local et régional) surtout dans les collectivités territoriales. Le secteur privé ne semble pas suffisamment connaître la formation (dossier annexe). La mise en place d'un observatoire pour un suivi régulier des diplômés est envisagée, s'appuyant sur un réseau des anciens. L'inscription en doctorat est possible si le dossier pédagogique remplit les critères fixés par l'école doctorale ; aucune information n'est fournie.

Aucun pilotage particulier n'est mentionné en dehors de celui de la mention. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Il est prévu de mettre en place un comité d'évaluation composé d'enseignants, de professionnels intervenants et de partenaires pour apprécier la pertinence de la formation par rapport à l'évolution du marché du travail, au cours d'une réunion annuelle. L'absence d'un pilotage spécifique et opérationnel semble limiter les possibilités d'évolution de la spécialité.

- Points forts :

- La formation est innovante, dynamique ; elle répond aux besoins du marché en matière de gestion et de coordination de projets publics ou privés.
- La structure de la spécialité est bien construite, offrant de solides enseignements théoriques et professionnels à l'usage des collectivités territoriales, des associations et des entreprises.

- Points faibles :

- Les partenariats institutionnels avec les entreprises ou les collectivités publiques et locales restent fragiles car non matérialisés ; les secondes sont plus au fait de la formation que les premières.
- La présentation des métiers auxquels mène cette spécialité reste encore imprécise et mal connue par le secteur privé.
- La place accordée à l'international est inexistante.
- L'absence d'un réseau des anciens diplômés constitue un handicap pour les responsables pédagogiques et ne rend pas visible le parcours professionnel des anciens diplômés.



Recommandations pour l'établissement

Les responsables pourraient améliorer la visibilité et la lisibilité de la spécialité en faisant mieux connaître les compétences des diplômés et les missions qu'ils sont en capacité de mener à bien. Le développement de partenariats le permettrait. L'ouverture à l'international donnerait des possibilités de mobilité pour les étudiants. Ce serait aussi une opportunité pour diffuser les connaissances et compétences construites au fil des années par les intervenants académiques et professionnels. La construction d'un réseau et d'un annuaire des anciens apporterait un plus à la formation. Rendre opérationnel le comité d'évaluation ou créer un conseil de perfectionnement spécifique permettrait de faire évoluer la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Histoire de la pensée économique (HPE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (Maison des Sciences Economiques ; Centre Pierre Mendès-France).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

- Université d'Evry Val d'Essonne,
- Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis,
- Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Paris 10,
- ENS Cachan,
- Université Paris Dauphine (Paris 9).

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité HPE est une formation spécialisée en histoire de la pensée économique. L'acquisition des connaissances se fait par séminaires thématiques et rédaction d'un mémoire de recherche. L'objectif est de former à la recherche par la recherche pour permettre aux étudiants de poursuivre en doctorat dans le champ de la spécialité. Suite à une co-habilitation de la formation avec six autres établissements (Paris 2, Paris 10, Ecole normale supérieure (ENS) Cachan, Paris Dauphine, Paris 8 et Evry), cette spécialité est la seule spécialité à Paris à proposer une formation à la recherche en histoire de la pensée économique.

- Appréciation :

La spécialité dispose d'une équipe pédagogique de haut niveau et d'une position qui lui permet de fédérer des établissements de la région parisienne. L'adossé à la recherche est de grande qualité. La structure pédagogique couvre un vaste domaine. Les objectifs sont d'offrir une formation en accord avec les tendances actuelles de la recherche en histoire de la pensée économique sur une base internationale. La proclamation de la spécialité comme étant la seule en Europe de ce niveau n'est vraie que partiellement, il reste à concrétiser cette ambition. L'accueil des professeurs invités est un point fort, la place des étudiants étrangers reste très limitée. Il n'y a pas de formation continue, ni d'analyse du devenir des diplômés. La maquette pédagogique de cette spécialité est tout à fait cohérente avec les objectifs de la spécialité. La spécialité HPE a noué deux accords d'accueil d'étudiants étrangers : l'un avec l'Université de Macerata (Italie) et l'autre avec l'Université de Lausanne (Suisse). Le taux de poursuite en doctorat oscille entre 25 % et 44 %, ce qui équivaut à deux à quatre inscriptions en thèse. La spécialité est en outre bien pilotée.

- Points forts :

- La spécialité dispose d'enseignants-chercheurs reconnus.
- La spécialité est co-habillée entre plusieurs établissements, assurant ainsi une masse critique, fédérant des chercheurs reconnus et dispose d'un potentiel de développement.
- Le projet pédagogique est de qualité.

- Points faibles :

- L'ambition proclamée d'être la première spécialité de ce niveau à l'échelle européenne n'est pas accompagnée des moyens à même de la réaliser. L'ambition internationale ne s'accompagne pas de la mise en œuvre d'un parcours en anglais au sein de la spécialité. Les partenariats ne sont pas complètement structurés.
- L'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en thèse n'est pas prise en compte dans le dossier.
- Les effectifs sont encore faibles en M1 et souffrent d'une visibilité insuffisante de la mention.



Recommandations pour l'établissement

La réalisation de la dimension internationale de la formation pourrait se traduire par la mise en œuvre d'un parcours en anglais construit progressivement sur les trois prochaines années et qui permettrait véritablement d'attirer des étudiants venant de l'ensemble des pays européens et du continent nord-américain. Sans cette mise en œuvre, le potentiel de développement de la spécialité risque de n'être qu'imparfaitement exploité. La spécialité souhaite développer un projet Erasmus Mundus. Cela constituerait une bonne piste dans cette voie. L'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en thèse devrait être rapidement identifiée par une enquête sur la base des indicateurs. Les effectifs restent trop limités et devraient amener à donner une plus forte visibilité à la spécialité et à ses débouchés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master mention Economie, Gestion** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8